

**COMITÉ DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS AYANT UNE INCAPACITÉ
RAPPORT AU CONSEIL QUÉBÉCOIS
NOVEMBRE 2018 – FAIRMONT LE CHÂTEAU FRONTENAC**

Depuis le dernier conseil québécois, nous avons eu une rencontre de notre comité. Malheureusement, seulement les membres du comité étaient présents. Il n'y a pas eu de personnes qui se sont jointes à nous pour la rencontre. Il est important que les informations sur nos rencontres soient communiquées aux membres dans le but de leur permettre d'assister à nos réunions.

Le comité demeure très actif dans ses engagements sur notre plan d'action présenté lors de conseil au Mont-Tremblant. Les touches finales sont présentement mises sur un document informatif concernant la santé mentale. Nous désirons également, pour 2019, mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des sections locales sur les limites des assurances médicales et médicaments. Il existe, dans certains milieux de travail, un montant limite sur la couverture de ces frais. Les personnes atteintes de maladies chroniques, entre autres, sont discriminées puisque leurs couvertures atteignent la limite plus rapidement.

Lors du Conseil canadien à Halifax, les membres des comités des différentes régions se sont rencontrés pour discuter des enjeux nationaux. Nous avons été consultés sur des esquisses pour le futur logo du comité. Nous espérons pouvoir vous le présenter au conseil du printemps. La diffusion d'une vidéo mettant en lumière les différentes capacités de membres d'Unifor fut également présentée aux délégués sur place. La vidéo est d'ailleurs disponible sur la page YouTube d'Unifor, vous êtes invités à la visionner.

Le Comité des Travailleuses et Travailleurs ayant une InCapacité a un manque criant de participantes et de participants. Il est difficile de croire que moins de 10 membres d'Unifor s'identifient au comité. Je réitère donc la demande de parler de nous avec vos membres pour les informer de notre existence.